

BOVINS LAIT | La situation géopolitique et économique mondiale a entraîné des augmentations de prix sur de nombreux postes.

Faire face aux hausses des charges dans les exploitations

F lambée des prix des matières premières, coût de l'énergie, des engrais, etc. les exploitations agricoles subissent de plein fouet les répercussions du contexte mondial actuel. L'IPAMPA¹ Lait de Vache connaît une hausse de 20,6 % entre avril 2021 et avril 2022 (source : Institut de l'élevage, d'après l'INSEE et Agreste). L'équipe du réseau de références Inosys bovin lait Rhône-Alpes-Paca s'est penchée sur la problématique et sur ses impacts sur les exploitations bovines laitières.

Les principaux postes de charges en augmentation considérés dans cette étude sont :

- ▶ L'alimentation du troupeau : achats de concentrés (hors poudre de lait et CMV) ;
- ▶ La fertilisation : engrais chimiques ;
- ▶ Le carburant.

Après application des indices IPAMPA 2021, trois hypothèses de hausse des charges ont été formulées pour l'année 2022 (voir tableaux ci-dessous).

Sur les systèmes de montagne des régions Rhône-Alpes et Paca, il est visible que les systèmes les moins impactés sont les systèmes à dominante herbagère (+ 13 à + 45 €/1 000 l) en comparaison des systèmes herbe/maïs (+ 13 à + 70 €/1 000 l). Les systèmes quasi-autonomes sont encore une fois ceux qui tirent leur épingle du jeu.

Une différence selon les filières

Pour les systèmes haut-alpins (BL Spé montagne herbe Alpes du sud dans le tableau ci-dessous), la hausse des charges se fait aussi ressentir, bien que plus légèrement que les systèmes Rhône-Alpes : elle représente 11 à 41 % du revenu disponible des exploitants, soit une hausse de 2 606 € à 8 957 €/exploitant.

Le poids des différents postes diffère selon les hypothèses de hausse des charges retenues : la hausse du poste aliment représente ainsi 40 à 50 % de l'augmentation, les engrais 12 à



La hausse du poste aliment représente 40 à 50 % de la hausse totale des charges. C'est le poste qui pèse le plus. La chambre d'agriculture des Hautes-Alpes peut accompagner les éleveurs qui veulent améliorer leurs rations.

20 % et celle du carburant de 35 à 40 %.

Le poste alimentation est donc celui qui pèse le plus sur cette croissance des charges. Comme l'illustre le graphique en bas à droite, une corrélation peut clairement être mise en avant entre la consommation de concentré au litre (g de concentré/l de lait produit) et la hausse des charges/1 000 l. Une meilleure efficacité de concentré permet de limiter les impacts des augmentations de matières premières. Il y a donc un réel enjeu sur le poste alimentation du troupeau.

L'ajustement des consommations de concentrés est à prioriser pour gagner en efficacité du concentré, tout comme la recherche d'autonomie. La réduction des concentrés passe par un travail sur les rations, mais aussi la qualité des fourrages. La chambre d'agriculture accompagne les éleveurs qui sou-

haitent améliorer l'efficacité de leurs rations.

Miser sur le pâturage est aussi une excellente solution : la valeur UF/PDI est meilleure que l'herbe conservée et l'herbe pâturée représente un fourrage peu onéreux (pas de frais de récolte, de distribution, etc.).

Plusieurs leviers à approfondir

Le carburant est aussi un poste important, les conditions liées au relief et au parcellaire éclaté pesant beaucoup sur les consommations mais sur lequel il est plus complexe de mettre en avant des leviers d'actions.

Au vu de l'envolée des prix des engrais chimiques, l'utilisation des effluents d'élevage devient aujourd'hui plus que primordiale pour la pérennité des systèmes. Il est nécessaire de faire des apports adaptés aux besoins des

cultures mais aussi en fonction de la disponibilité des éléments dans le sol.

Dans ce contexte, plusieurs leviers peuvent être approfondis, notamment compostage du fumier, rotations de cultures, ainsi que la place des légumineuses.

Au-delà des trois postes de charges considérés dans cette étude : alimentation, engrais et carburant, bon nombre de postes sont aussi en augmentation (pièces d'entretien du matériel, entretien des bâtiments, électricité, travaux par tiers, etc.). Le contexte « produits » plutôt favorable (prix des réformes, prix du lait conventionnel) ne permet pas de couvrir la différence. C'est donc la rentabilité des systèmes d'élevage dans leur globalité qui est impactée. ■

Angélique Andrieu, chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

Amélioration des rations : Laurie Enrico, chambre d'agriculture des Hautes-Alpes au 06 08 32 84 27.

Travail réalisé dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'Élevage, avec le soutien financier de la région Sud-Paca et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (CASDAR).

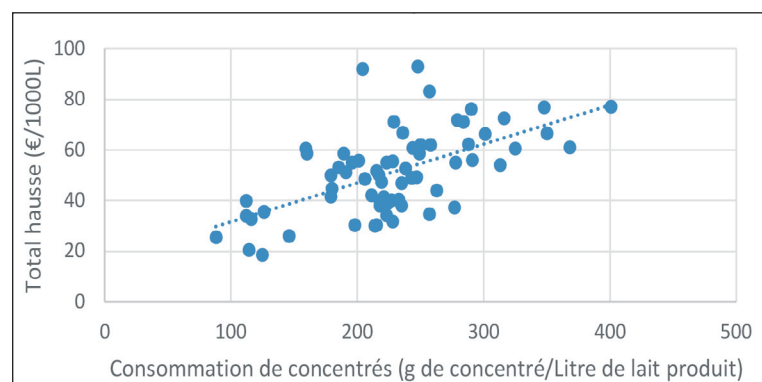


Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION. Liberté, Égalité, Progrès.

| | Faible : les coûts reviennent rapidement à la normale | Moyenne : les coûts baissent sur le deuxième semestre 2022 | Haute : les coûts actuels perdurent tout au long de l'année |
|--------------|---|--|---|
| Alimentation | + 9 % | + 11,7 % | + 40 % |
| Engrais | + 30 % | + 62,8 % | + 70 % |
| Carburant | + 26 % | + 35,9 % | + 83 % |

| Simulation hausse des charges sur cas-type montagne Rhône-Alpes PACA | Hypothèse faible | | Hypothèse moyenne | | Hypothèse haute | |
|--|----------------------------|----------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| | Hausse en €/UMO exploitant | Hausse en €/1000 litres produits | Hausse en €/UMO ex | Hausse en €/1000L | Hausse en €/UMO ex | Hausse en €/1000L |
| N | 3015 | 14 | 4479 | 20 | 10656 | 47 |
| BL Spé montagne herbe Alpes du Sud | 2606 | 15 | 3895 | 22 | 8957 | 50 |
| BL Spé montagne herbe M-central est | 2701 | 13 | 3987 | 19 | 9549 | 45 |
| BL Spé montagne maïs-herbe M-central Est | 3159 | 12 | 4656 | 17 | 11349 | 41 |
| BL Spé piémont maïs-herbe Alpes | 5151 | 19 | 7800 | 29 | 18433 | 70 |
| Total général | 3015 | 14 | 4479 | 20 | 10656 | 47 |

1. Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole : indice publié mensuellement par l'INSEE couvrant l'ensemble des productions agricoles et suivant l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole.



Hausse totale des charges en fonction des consommations de concentrés (hypothèse forte).